



25 / ANS DE
GARANTIE

**Que se passera-t-il ces 25 prochaines années ?
Nous ne le savons pas mais ROCKWOOL sera là.**



25/ ANS DE GARANTIE

Représentant 43% de la consommation énergétique et à l'origine de 23% des émissions de CO₂ en France, les bâtiments constituent aujourd'hui un enjeu majeur et prioritaire.

Les produits d'isolation **ROCKWOOL** destinés aux toitures-terrasses représentent un moyen sûr et rentable en terme d'économies d'énergie tout en limitant les émissions de CO₂.

La durabilité des produits **ROCKWOOL** permet d'offrir des performances qui s'installent dans le temps, alliant efficacité énergétique, confort thermique et sécurité incendie.

Afin de vous apporter tranquillité et sérénité lors de l'utilisation des produits **ROCKWOOL** destinés à l'isolation des toitures-terrasses, nous garantissons les 3 performances suivantes pendant 25 ans :

1. la performance thermique,
2. la stabilité dimensionnelle,
3. la performance au feu

Pour une tranquillité optimale, utilisez les produits ROCKWOOL :

- Nous réduisons le niveau de risque lors de la construction et tout au long de la vie du bâtiment
- Nous contribuons à fournir des bâtiments sécuritaires et fonctionnels
- Nous aidons à assurer un retour sur investissement en réduisant au minimum les coûts liés à l'entretien des bâtiments

ROCKWOOL : au-delà de l'isolation thermique

Sécurité incendie

Les produits **ROCKWOOL**, résistent à des températures allant jusqu'à 1000 ° C, agissant ainsi comme une barrière en cas d'incendie. Cette résistance au feu permet de protéger les personnes, les bâtiments et l'environnement contre le feu et la fumée.

Durabilité

Grâce à leur structure physique unique, les produits **ROCKWOOL** conservent leur forme et leur résistance pendant des décennies, assurant ainsi des performances élevées tout au long de leur durée de vie.



Confort acoustique

La structure particulière des produits **ROCKWOOL** aide à amortir les bruits extérieurs et adjacents. Nos solutions d'isolation et nos panneaux de plafonds acoustiques amortissent le bruit pour améliorer le confort et la qualité de vie.

Matériaux écologiques

Les produits **ROCKWOOL** sont conçus pour offrir des performances pérennes. Composés de basalte, une ressource abondante sur la planète, les produits **ROCKWOOL** sont 100% recyclables et parfaitement adaptés aux travaux de construction respectueux de l'environnement.

La Garantie ROCKWOOL : gage de durabilité

L'isolation des bâtiments est primordiale, mais l'essentiel est qu'elle conserve ses propriétés au fil du temps. Voilà pourquoi le concept de durabilité est particulièrement important.

ROCKWOOL offre une isolation thermique continue jamais altérée par les années qui passent.

ROCKWOOL fournit une isolation thermique constante durant toute la vie des bâtiments ; cela se traduit par des économies de millions d'euros sur la facture d'énergie et des millions de tonnes de CO₂ émis dans l'atmosphère en moins.

ROCKWOOL protège les bâtiments et leurs occupants. Dans un bâtiment industriel, le risque d'incendie est toujours présent et seule une isolation avec un matériau incombustible permet de mieux maîtriser ce risque et de limiter la propagation du feu.

L'utilisation des produits **ROCKWOOL** permet de mettre en sécurité les occupants du bâtiment ainsi que l'ensemble des personnes amenées à réaliser des interventions d'installation ou de maintenance. Les dommages causés par un éventuel départ de feu sont également limités et la pérennité de l'entreprise est mieux conservée.

Performance thermique, stabilité dimensionnelle et performance au feu : 3 critères essentiels pour limiter toutes dégradations du bâtiment dans le temps.





Que couvre la garantie ?



Performance thermique*

- ✓ La **conductivité thermique** ou lambda de nos produits destinés à l'isolation des toitures-terrasses reste stable dans le temps. Les hypothèses de calcul restent donc valables et permettent d'obtenir le retour sur investissement initialement prévu.



Stabilité dimensionnelle**

- ✓ La largeur et la longueur des panneaux en laine de roche restent stables face aux différences de pression, d'humidité et de température entre l'intérieur et l'extérieur du bâtiment. Les panneaux ne se dilatent pas sous l'effet de la chaleur et ne se rétractent pas sous l'effet du froid ; éliminant ainsi l'apparition de ponts thermiques.

Cette stabilité dimensionnelle permet une utilisation optimale des fixations : les panneaux isolants **ROCKWOOL** ne nécessitent qu'une seule fixation préalable.

L'absence de variation dimensionnelle permet également d'éviter que la membrane soit sollicitée par l'isolant.



Performance au feu

- ✓ La laine de roche est incombustible par nature (sa réaction au feu est classée Euroclasse A1) et le reste tout au long de sa durée de vie. La fabrication de laine de roche ne nécessite pas l'ajout d'agents ignifugeants impliquant un risque de dégradation de la performance. La propagation du feu lors de travaux d'entretien est ainsi limitée.

* selon norme EN 12667

** selon norme EN 13162



Principales conditions

La garantie est valable uniquement si les conditions suivantes sont remplies :

- Le produit est installé correctement et conformément aux DTA en vigueur à la date de la garantie.
- Le produit est installé dans les 6 mois suivant sa date de livraison.
- Tous les produits d'isolation installés sur la toiture-terrasse du bâtiment doivent être fournis par **ROCKWOOL**.

Principales exclusions

A titre d'exemple cette garantie ne couvre pas les dommages ou modifications du produit résultants de :

- Une mauvaise manipulation ou conservation du matériel, de l'exposition à l'eau, au feu, au vent, à un accident, ou à une catastrophe.
- Un défaut d'exécution des inspections et de l'entretien nécessaires (tels que décrits dans les DTA et DTU 43.3 et 43.5).
- Une mauvaise réparation ou omission par le bénéficiaire de la garantie ou toute autre personne de l'inspection et de l'entretien nécessaires (DTA, normes NF DTU 43.3 et 43.5).
- Une variation d'épaisseur consécutive à une sollicitation mécanique anormalement élevée pour une toiture-terrasse inaccessible.



25 ANS DE GARANTIE

GARANTIE PRODUIT

Ref. No. _____

Garant
ROCKWOOL FRANCE SAS

111 rue du château des rennes
75013 PARIS
N° SIREN : 305 394 397

Bénéficiaire de la Garantie
(INSERER NOM, ADRESSE ET N° SIREN)

Produit
(INSERER NOM PRODUIT, ET N° ODP)

Date de la Garantie
(INSERER DATE)

Bâtiment
(INSERER ADRESSE ET TAILLE DU BATIMENT)

Couverture de la Garantie

Le Garant garantit que le Produit conservera les performances suivantes pendant la durée de la Garantie. Les performances mentionnées ci-dessous sont énoncées dans la Déclaration de Performances (DoP) du Produit (inséré en annexe 2).

- Conductivité thermique (λ ambda)
- Réaction au feu, selon la valeur déclarée
- Stabilité dimensionnelle, longueur et largeur, conformément à la norme EN 13162 paragraphe 4.3.2 tableau 2 pour les dimensions de longueur et largeur

Ces caractéristiques sont déterminées conformément à la norme EN 13162 – Produits isolants thermiques pour le bâtiment - Produits manufacturés en laine minérale (MW).

Durée

La durée de la Garantie sera de vingt-cinq (25) ans à compter de la Date de la Garantie.

1



Plus d'informations sur :
www.rockwool.fr

25 / ANS DE
GARANTIE

ROCKWOOL FRANCE SAS

111, rue du château des rentiers

75013 PARIS

N° SIREN : 305 394 397

www.rockwool.fr

